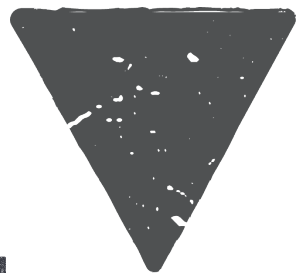


CYCLE DE CONFÉRENCES

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE BESANÇON



*Appartements témoins
La spoliation des
locataires juifs à Paris
1940 - 1946*

Sarah Gensburger
Historienne de la Shoah

Jeudi 15 janvier 2026

à 18 h 30, salle Courbet

Accès par le 2 ou le 6 rue Mégevand, Besançon

Inscription obligatoire via le QR Code ou via

<https://vosdemarches.grandbesancon.fr/billetterie/mrdb>



Ville de
Besançon





Le 29 mars 1941, le Commissariat général aux questions juives est créé. Il contient les premières mesures de spoliations concernant spécifiquement les Juifs. L'État français peut, légalement, sous prétexte des besoins de l'économie nationale, procéder à la gestion et à la liquidation de leurs biens. Par ailleurs, dès 1940, plusieurs ordonnances allemandes organisent « l'aryanisation » des biens et des entreprises juives. Ce n'est que le début d'une longue série de lois et de décrets qui vont institutionnaliser une gigantesque opération de prédation. Dépouillés de leurs possessions par l'occupant allemand et le gouvernement de Vichy, des milliers de locataires sont expulsés de leurs appartements parce qu'ils sont identifiés comme Juifs. En effet, la loi du 22 juillet 1941 signée par Pétain enlève aux Juifs la jouissance de leurs biens, professionnels et personnels. À Paris, cet « arsenal de l'exclusion », rend de nombreux logements vacants. Dès lors, des particuliers, incarnant la société parisienne dans toute sa diversité vont se précipiter sur ce juteux marché locatif. À travers son livre, co-écrit avec Isabelle Backouche et Eric Le Bourhis, Sarah Gensburger nous restitue, à l'échelle des quartiers, des rues et des immeubles, l'histoire de ces expropriations soigneusement organisées.

**RDV
mensuel**

**chaque 3ème
jeudi du mois**

Retrouvez l'actualité du Musée de la Résistance et de la Déportation sur notre page Facebook.

Si vous souhaitez être informé des prochaines conférences, n'hésitez pas à vous inscrire en envoyant votre adresse e-mail à mediation.mrdb@citadelle.besancon.fr

Retrouvez-nous en février pour un prochain cycle de conférences consacré à l'exposition temporaire *Ceija Stojka. Garder les yeux ouverts*, présentée du 27 février au 21 septembre 2026.

